

Département de la  
Charente - Maritime

EXTRAIT du REGISTRE DES DELIBERATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL

Ville de ROYAN

Séance du 22 Mai 1965

OBJET :

Expropriation PERPIGNAN  
Salaires de M. Le Conservateur des Hypothèques de MARENNE.

65051

le vingt deux mai mil neuf cent soixante cinq, à dix-sept heures, le Conseil Municipal de ROYAN s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Noël de LIPKOWSKI, Député-Maire d'après convocations faites le 18 Mai 1965.

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, MATRAS, BISCAYE, Melle FOUCHÉ, MM. BENDER, COLLE, MOUCHOT, BOUCHET, BETOUS, GACHET, NAULIN, BOUDET BROTUREAU, Mme BIDEAU, MM. VULTAGGIO, OSQUIGUIL, REIX, CAMBLOM, STIPAL, TETARD, NARTEAU et BUJARD

Représentés : M. DOMECQ par M. de LIPKOWSKI  
M. LANUSSE par M. MATRAS  
M. PECHEVIS par M. VULTAGGIO

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 29 du Code Municipal, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. BETOUS ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

La Conservation des Hypothèques de MARENNE a présenté un mémoire de salaires dus à Monsieur le Conservateur pour son intervention au sujet de l'expropriation d'un terrain appartenant aux Dames de Perpigna.

Ce mémoire s'élève à la somme de huit francs.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Vu le mémoire présenté,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances du 20 Mai 1965,

DECIDE :

- de verser à la Conservation des Hypothèques de MARENNE (charente-Maritime) C.C.P. BORDEAUX 6006.21, la somme de huit francs (8 F).
- que cette somme sera mandatée chapitre 903 article 2 100

.../...

du budget primitif de 1965 "Equipement scolaire et culturel  
Acquisition de terrains pour l'Ecole de PERPIGNAN".

Fait et délibéré à Royan , les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au Registre MM. Les Membres Présents.

POUR EXTRAIT CONFORME  
Pour le Député-Maire,  
L'Adjoint Délégué,



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Tissier", written over the blue stamp.



**APPROUVÉ**

COCHEFORT-à-MER, le 1 JUIN 1965  
Le Sous-Préfet.

A large, handwritten signature in black ink, appearing to read "Jarry", written over the red stamp and the approval date.